



RESILIATION DU CONTRAT - CRECHE GRIBOUILLE

ENFANT

Nom : Prénom :

RÉSILIATION

Nous soussignés, parents / représentants légaux de l'enfant mentionné ci-dessus, souhaitons résilier le contrat d'accueil.

Date de fin du contrat :

Tenir compte du préavis de deux mois pour la fin d'un mois !

Dernier jour de présence de l'enfant à la crèche (si connu) :

MOTIF (FACULTATIF)

- Entrée à l'école
- Déménagement
- Absence de subventions ou modification du tarif
- Changement de situation professionnelle
- Autre :

DISPOSITIONS

La date de réception de la résiliation par la crèche fait foi pour le calcul du délai de préavis. Le contrat prend fin à l'échéance du délai de préavis, soit 2 mois pour la fin d'un mois. Les frais de garde restent dus jusqu'à la date de fin du contrat.

SIGNATURES

Lieu et date :

Parent 1- père :

Parent 2 – mère :

.....

La résiliation est valable après réception et validation par la direction.